

EN BASSE-NORMANDIE, LE PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT 2 ADOPTÉ EN 2011 PRÉVOIT DES ACTIONS RELATIVES À L'AIR EXTÉRIEUR (CF ORIENTATION 1 DU PRSE 2).



Réduire les expositions aux pollens et substances végétales allergisantes

LES POLLUANTS GAZEUX OU SUBSTANCES VÉHICULÉES (POLLENS ALLERGISANTS, MOISSISSURES, PARTICULES...) CONTENUS DANS L'AIR ONT UN EFFET DIRECT SUR LA SANTÉ HUMAINE.

L'exposition aux substances végétales irritantes ou allergènes et la préservation de la biodiversité peuvent être impactées par les choix effectués lors des plantations de végétaux. Ce guide constitue un référentiel simple mais adapté pour la Basse-Normandie.



L'allergie est causée par les grains de pollen qui sont libérés dans l'air. Deux éléments définissent les caractéristiques des pollens dont la dissémination se fait par le vent (graminées, arbres principalement) :

- > Plus il est petit, plus il restera dans l'air et plus il pénétrera rapidement dans les voies respiratoires.
- > Plus la plante produit de grains de pollen et plus le risque d'exposition allergique est élevé.

La période et le mode de pollinisation divergent selon les essences, elle peut-être entomophile (pollen véhiculé par les insectes) ou anémophile (pollen transporté par le vent). Les pollens des plantes entomophiles ne sont pas concernés par la problématique.

QUELQUES EXEMPLES POUR AGIR

- > Éviter la plantation d'espèces fortement allergisantes.
- > Diversifier les plantations ou aménagements extérieurs permet de diminuer la concentration de pollens d'une même espèce dans l'air.
- > Tailler régulièrement sa haie à l'automne empêche les fleurs d'apparaître et ainsi diminue la quantité de grains de pollen émise dans l'air.

N'OUBLIEZ PAS DE PRIVILÉGIER LES ESSENCES LOCALES NON INVASIVES ET FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

ABBAYE-AUX-DAMES
Place Reine Mathilde
CS 50523 - 14035 Caen Cedex 1
dadd@crbn.fr

PRSE2 en Basse-Normandie
<http://www.ars.basse-normandie.sante.fr/>

Région Basse-Normandie
<http://www.region-basse-normandie.fr/>

Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)
<http://www.pollens.fr/>

Mission de coordination régionale sur les « Espèces invasives » animée par le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CENBN)
<http://www.cen-bn.fr/>

www.region-basse-normandie.fr



LES PLANTES ALLERGÈNES EN BASSE-NORMANDIE

RÉFÉRENTIEL DES PLANTES ALLERGENES

ARBRES

HERBACES

GENRE / FAMILLE		JANVIER		FÉVRIER	MARS	AVRIL		MAI	JUIN		JUILLET	AOÛT		SEPTEMBRE	OCTOBRE	Origine / statut	Intérêt pour la biodiversité
AULNE (Alnus)																Indigène *	  
BOULEAU (Betula)																Indigène *	 
CHARME (Carpinus)																Indigène *	 
CHATAIGNIER (Castanea)																Indigène *	 
CHÊNE (Quercus)																Indigène *	  
CYPRES (Cupressus)																Exotique	
ERABLE (Acer)																Indigène *	
FRÊNE (Fraxinus)																Indigène *	  
HETRE (Fagus)																Indigène *	
NOISETIER (Corylus)																Indigène *	  
NOYER (Juglans)																Indigène *	   
ORME (Ulmus)																Indigène *	
PEUPLIER (Populus)																Indigène *	
PLATANE (Platanus)																Exotique	
SAULE (Salix)																Indigène *	  
THUYA (Thuja)																Exotique	
TILLEUL (Tilia)																Indigène *	   
TROENE (Ligustrum)																Indigène *	 
AMBROISIE à feuille d'armoise (Ambrosia artemisiifolia)																Exotique / Invasif	
ARMOISE (Artémisia)																Indigène *	
GRAMINÉES (Poaceae)																Indigène *	
ORTIE (Urtica)																Indigène *	
OSEILLE (Rumex)																Indigène *	
PLANTAIN (Plantaceae)																Indigène *	

LÉGENDE

Pic de pollinisation	Période de pollinisation possible
4 FORTEMENT ALLERGISANT	
3	
2	
1 FAIBLEMENT ALLERGISANT	
Attire les insectes butineurs	
Attire les auxiliaires des cultures	
Attire les oiseaux	
Attire les mammifères	

* Origine locale variable selon espèce